

1 DÉFINISSEZ VOTRE PROJET

Quel diplôme ? Quel futur métier exercer ? Quel établissement ou ville ? Où me loger ? Avant de créer votre compte sur 'Etude en France' concevez d'abord votre projet d'étude et renseignez-vous. Votre projet, c'est d'abord savoir répondre à ces questions.

*Consultez les catalogues de formations de Campus France : niveau Licence et niveau Master. (www.campusfrance.org/fr/trouver-formation-universitaire-France)

Rapprochez-vous de votre espace Campus France pour recueillir d'autres informations.

Plus d'informations sur le site : <https://www.djibouti.campusfrance.org/> et en suivant la page Facebook de votre Espace Campus France : www.facebook.com/CampusFranceDjibouti/

2 CRÉEZ VOTRE COMPTE

Djibouti fait partie des pays relevant de la procédure « Études en France », plateforme numérique permettant aux étudiants étrangers de postuler dans des établissements d'enseignement supérieur français connectés sur la plateforme (plus de 280 établissements*) et d'effectuer une demande de visa étudiant. L'utilisation de la plateforme est obligatoire.

La plateforme est accessible à l'adresse : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/etudesenfrance/>

Lisez attentivement le message 'Conseils pour une première utilisation', et créez votre compte. Complétez vos informations personnelles, votre parcours et votre panier de formations (7 choix maximum).

Pour chaque choix vérifiez que vous respectez les prérequis, le niveau et les conditions d'admission en visitant les sites web des universités et les présentations de chaque formation.

Participez aux ateliers d'informations, dates disponibles sur la page Facebook de votre Espace : www.facebook.com/CampusFranceDjibouti/

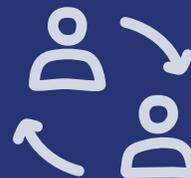
* Pour les établissements non connectés vous devez les contacter et si vous êtes admis, insérer l'attestation d'admission dans l'onglet «je suis accepté».



5 ENTRETIEN PÉDAGOGIQUE

C'est une phase très importante de votre procédure. Vous devez présenter à cet entretien votre parcours académique, votre projet d'étude et professionnel et vos motivations. A l'issue de cet entretien le dossier est transmis aux établissements choisis. C'est le moment pour défendre votre projet.

NB : Venez à l'heure à votre rendez-vous, muni de votre convocation, d'une pièce d'identité et de tous les documents originaux utilisés pour la constitution de votre dossier numérique.



6 CHOIX DÉFINITIF EN CAS D'ACCEPTATION

Restez connecté à votre compte pour suivre les réponses des universités sélectionnées. En cas d'acceptation, validez votre choix définitif. **Avant le 7 mai 2021 pour les Licence 1, avant le 1er juillet 2021 pour les Master et autres.**

Important : L'Espace Campus France n'intervient pas dans l'acceptation ou le refus de vos vœux. Seules les universités décident de l'avis qui est porté sur votre dossier.

- Si vous devez faire un complément de dossier, scannez les documents à compléter avant de le soumettre à nouveau et présentez les originaux à votre Espace Campus France.
- Si vous n'avez pas de complément à faire, imprimez l'accord préalable de préinscription (document PDF disponible dans votre espace personnel).

Si vous n'êtes pas acceptés, vous pouvez éventuellement contacter des établissements non connectés pour candidater (si vous êtes admis, insérer l'attestation d'admission dans l'onglet «je suis accepté»).



3 DOSSIER SOUMIS ET PAIEMENT

Jusqu'à la soumission du dossier, celui-ci est en «saisie étudiant». Le formulaire en ligne devra être correctement rempli avant d'être soumis. Une relecture minutieuse est impérative avant de passer à l'étape «dossier soumis».

Les frais de gestion de votre dossier s'élèvent à 25000 fdj et doivent être payés à la caisse de l'IFD avant l'examen de votre dossier par un agent de Campus France.

Important : Ces frais n'entraînent ni l'attribution d'une préinscription dans les universités françaises ni l'attribution d'un visa. Ils ne sont pas remboursables.

Vous êtes invité à vous présenter à l'Espace Campus France Djibouti dès paiement des frais de dossiers.

4 CORRECTION ET VALIDATION DU DOSSIER

Une fois les frais acquittés, l'Espace Campus France Djibouti vous recevra pour vérifier votre panier de formations et contrôler les documents insérés dans votre dossier.

S'il est incomplet, les corrections demandées seront affichées sur votre compte. Veillez à suivre scrupuleusement ces annotations.

Important : le renvoi multiple en correction de votre dossier nuit à votre candidature auprès des universités.

A l'issue de ce ou ces entretiens, l'agent de Campus France vous proposera la validation de votre dossier et le faire passer à l'étape «dossier validé».

NB : Venez à l'Espace Campus France Djibouti muni d'une pièce d'identité et de tous les documents originaux utilisés pour la constitution de votre dossier numérique.

Notez bien qu'un dossier incomplet, c'est un risque accru de refus de la part des universités.



7 DOSSIER DE VISA

Avant de prendre rendez-vous au consulat, venez faire tamponner votre accord préalable auprès de l'Espace.

Un lien vous sera alors envoyé pour créer votre compte de demande de visa étudiant.

Vous pourrez alors prendre rendez-vous pour déposer votre dossier de demande de visa. La liste des pièces justificatives est disponible une fois que vous aurez créé votre accès et enregistré votre demande de visa.

Vous bénéficiez au Consulat du demi-tarif sur les frais du visa étudiant.

Les délais d'obtentions du visa sont au minimum de 3 semaines, soyez prévoyant.

Important : la procédure de demande de visa est du ressort exclusif du Consulat de France de Djibouti. Campus France n'intervient pas dans le processus de décision de l'octroi du visa.



8 PRÉPARATION AU DÉPART

L'Espace Campus France vous propose dès le mois d'avril, des modules de préparation au départ. Participez à ces sessions pour faciliter votre séjour. Les dates des modules seront disponibles sur : www.facebook.com/CampusFranceDjibouti/

Prenez contact rapidement auprès des établissements choisis pour la suite de votre inscription. Des démarches complémentaires peuvent être exigées avant votre arrivée en France et vérifiez votre date de rentrée pour commencer vos démarches administratives.

A votre arrivée, occupez-vous de :
Votre installation (logement, banque...),
Votre inscription définitive dans votre établissement,
Vos formalités administratives (OFII, régularisation...).

Prévoyez au mieux d'arriver 15 jours avant le début des cours.

